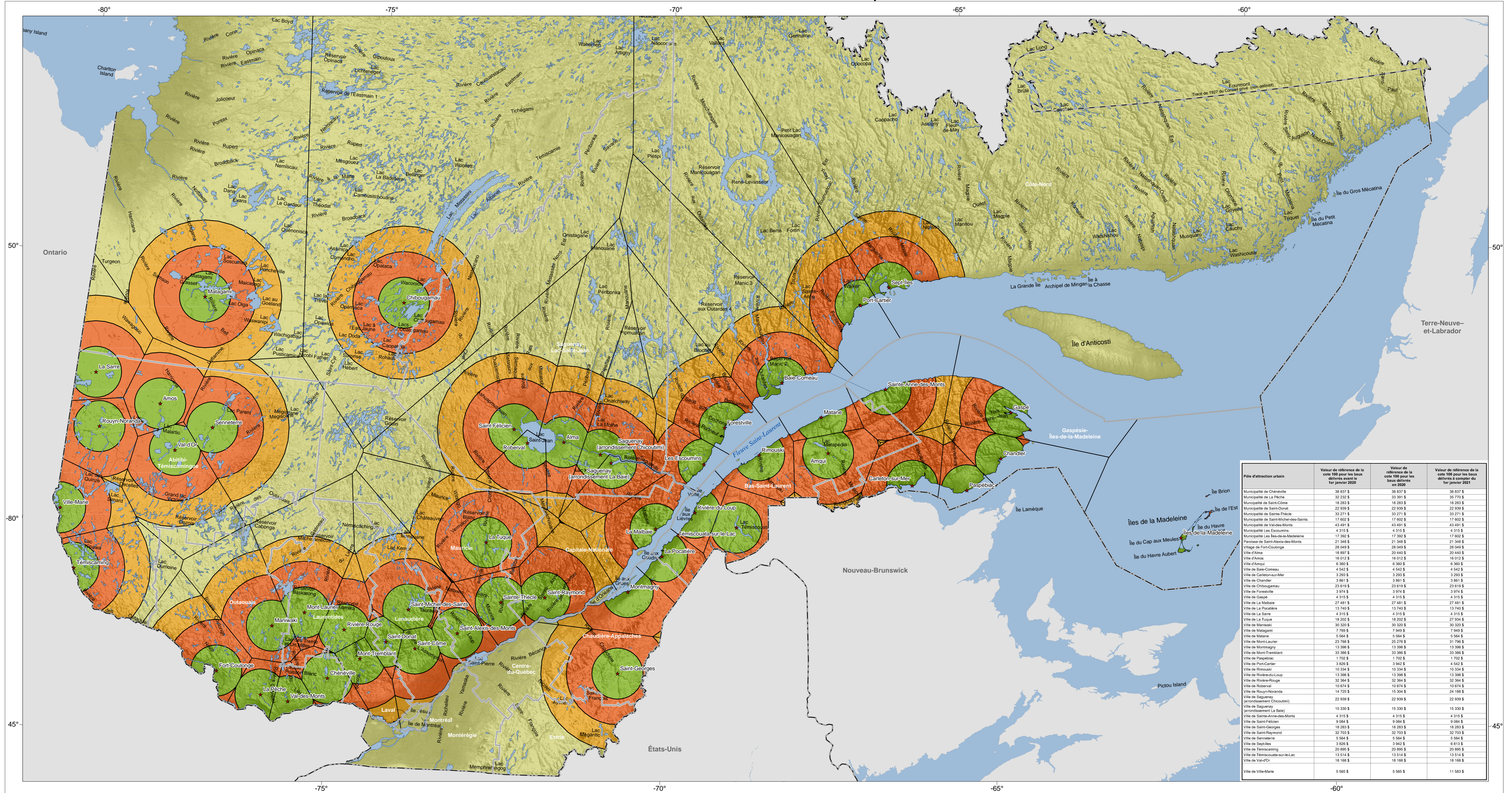


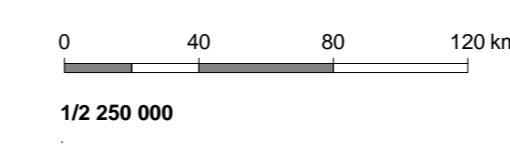
Établissement du loyer des terrains de villégiature

Pôles d'attraction urbains et classes de proximité



- Pôle d'attraction**
- ★ Localisation
 - Limite
- Découpage administratif**
- Limite régionale
- Divisions territoriales**
- Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Grille de cotation				
Proximité du pôle d'attraction urbain le plus rapproché	Proximité du terrain par rapport à un plan d'eau			
	Riveraine	Semi-riveraine	Non riveraine	
Moins de 30km	100	75	50	
De 30 à moins de 60km	75	55	40	
De 60 à moins de 90km	65	50	35	
90km et plus	50	40	25	



Sources

Données : MRNF, 2015
 Base de données géographiques et administratives (BDGA 5M) : MRNF, 2015

Métadonnées

Projection : Conique Conforme de Lambert
 Système de référence géodésique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84

Réalisation

Production : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
 Direction de la gestion du territoire public
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 1^{er} trimestre 2015